

**DISCOURS DU DIRECTEUR DE L'IHEDN**  
**Ouverture de la 65<sup>ème</sup> session nationale politique de**  
**défense**  
**Jeudi 13 septembre 2012 à 9H en Amphi des Vallières**

---

*Seul le prononcé fait foi*

Comme vous le savez, chaque institut a ses usages. L'IHEDN n'y déroge pas. Je vais donc vous appeler chacun afin que vous puissiez vous lever et vous présenter de cette façon à vos camarades.

**Mesdames et messieurs les auditeurs de la 65<sup>ème</sup> session nationale**  
**« politique de défense »,**  
**Bienvenue à l'IHEDN.**

**Je commencerai par les auditeurs étrangers, bienvenue donc à**

**Madame Chantal CHASTENEY**, conseillère et chef de la section politique de l'ambassade du Canada ;

Monsieur le colonel **Ayed ABDULLAH AL AMRI**, d'Arabie Saoudite ;

Monsieur le colonel **Mahamed Jasem ALMARZOOQI** des Emirats arabes unis ;

Monsieur le colonel **Gianluca CARAI**, d'Italie ;

Monsieur le colonel **Thomas DOMANSKI**, de Pologne ;

Monsieur **James DRAPE**, officier d'échange américain au Centre d'études stratégiques aérospatiales ;

Monsieur **Neto FRANCHINI**, premier secrétaire au cabinet du ministre des Relations extérieures du Brésil ;

Monsieur **Charis GEORGIU**, attaché de défense près l'ambassade de Chypre ;

Monsieur le colonel **Lars-Michaels JACOBS**, de la République fédérale d'Allemagne ;

Monsieur le colonel **Nick NOTTINGHAM**, de Grande-Bretagne ;

Monsieur le colonel **José Antonio VEGA MANCERA**, d'Espagne.

### **Maintenant les parlementaires et élus, bienvenue à**

**Madame Agnès LE BRUN**, député européenne, maire de Morlaix, qui nous rejoindra ce soir ;

**Madame Leïla AÏCHI**, sénatrice de Paris ;

Monsieur **Christophe GUILLOTEAU**, député du Rhône ;

Monsieur **Jean LAUNAY**, député du Lot ;

### **Je vais m'adresser aux industriels, bienvenue à**

**Madame Hélène CHINAL**, vice-présidente, directrice des comptes, à la direction générale de Capgemini ;

Monsieur **Arnaud ANSIAUX**, ingénieur de recherche en sécurité des systèmes d'information chez Alcatel ;

Monsieur **David COLON**, directeur de l'emploi à Véolia environnement ;

Monsieur **Bruno CRÉPY**, direction des programmes militaires et de sécurité chez EADS ;

Monsieur **Philippe DUHAMEL**, président de Thalès Raytheon Systems ;

Monsieur **Dominique GIANNONI**, vice-président avionique militaire chez Thalès ;

Monsieur **Marc GIRARD**, président de Dunkerque LNG, filiale d'EDF ;

Monsieur **François MOLLARD**, vice-président en charge des nouvelles technologies chez IBM ;

Monsieur **Guillaume NORMAND**, délégué de la région Centre de GDF-SUEZ ;

**Je passe maintenant aux juristes ou au monde juridique, bienvenue à :**

Maître **Anne-Guillaume SERRE**, avocat au cabinet Filior Serre;

Maître **Ludovic de VILLÈLE**, avocat ;

Monsieur **Michel LE POGAM**, magistrat, inspecteur des services judiciaires au ministère de la Justice ;

Monsieur **Jonathan MARSH**, directeur juridique, direction acquisitions-cessions et opérations financières chez Total ;

### **Pour les ecclésiastiques**

**Bienvenue** au Père **Vincent CABANAC**, Assomptionniste, économiste provincial de France

### **Pour les journalistes**

**Bienvenue à :**

Monsieur **Alain BARLUET**, rédacteur en chef adjoint au *Figaro* ;

Monsieur **Bertrand BOYER**, rédacteur à *France 3* ;

Monsieur **Nicolas GROS VERHEYDE**, journaliste à *Ouest France* ;

Monsieur **Thomas HOFNUNG**, journaliste à *Libération* ;

Monsieur **Gervais NITCHEU TOLALE**, journaliste à *France Télévisions* ;

Monsieur **Simon TIVOLLE**, journaliste à *France Inter* ;

### **Bienvenue également à**

**Madame Elisabeth AUBOIS**, inspectrice d'académie et inspectrice régionale d'anglais, du ministère de l'Education nationale

**Madame Véronique AVRIL**, conseillère de la direction espaces-verts Paris à la Marie de Paris ;

**Madame Corinne BACLET**, administratrice civile, conseillère politique des ressources humaines civile à l'état-major des armées au ministère de la Défense ;

**Madame Christine BARDINET**, chef de cabinet à la direction générale des statistiques de la Banque de France ;

**Madame Line BONMARTEL COULOUME**, administratrice civile hors classe, adjointe au chef de bureau immobilier et environnement du Secrétariat général pour l'administration au ministère de la Défense

**Madame Françoise CHALAYE**, commissaire divisionnaire, sous-directrice adjointe de l'administration générale au ministère de l'Intérieur [*DCRI*];

**Madame Maria FAURY**, directrice scientifique en secteur d'énergie, développement durable et chimie, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;

**Madame Catherine FILLET**, directrice adjointe à la direction de la stratégie et des programmes du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (le CEA) ;

**Madame Hortense de LABRIFFE**, déléguée générale de l'Association des producteurs indépendants et de l'Union des cinémas ;

**Madame Sabine LONGIN**, directrice associée de l'entreprise Dimanche et Compagnie ;

**Madame Hripsime TOROSSIAN**, responsable de projets à la Croix Rouge ;

Monsieur **Charles AMBLARD**, directeur commercial et marketing Europe de l'Ouest et Europe du Sud, AON Hewit [*Conseil en ressources humaines*] ;

Monsieur **Pierre ANDRIEU**, diplomate au ministère des Affaires étrangères ;

Monsieur **François-Xavier BELLOCQ**, responsable de la division analyse macroéconomique et risque pays, à l'Agence française de développement ;

Monsieur **Pierre COURAL**, direction générale de l'administration et de la fonction publique, au ministère de la Fonction publique ;

Monsieur **Ange de CICCIO**, directeur de l'Office de l'Équipement hydraulique de Corse, pour la collectivité territoriale de Corse ;

Monsieur **Xavier DOUBLET**, administrateur civil hors classe, chargé de mission à l'Inspection générale de l'administration, du ministère de l'Intérieur ;

Monsieur **Xavier DUPONT**, administrateur civil hors classe, directeur du projet Égalité des chances au ministère de l'Intérieur ;

Monsieur **Eric FESTY**, directeur du développement immobilier de Hermès international ;

Monsieur **Sylvain GUIAUGUE**, adjoint au chef de la mission gouvernance démocratique du ministère des Affaires étrangères ;

Monsieur **Stéphane HAEUW** [*prononcer Éou*], responsable des financements de la Caisse des dépôts et consignations, au ministère de l'Économie et des Finances ;

Monsieur **Xavier INGLEBERT**, directeur général délégué aux ressources du CNRS ;

Monsieur **Emmanuel LECLERC de HAUTECLOCQUE**, responsable du pôle équipement de l'entreprise Carmat ;

Monsieur **Alexandre MALAFAYE**, président du *Think-tank* Synopia et écrivain ;

Monsieur **Vincent MATTEOLI**, créateur et gérant de la société Vincent Mattéoli Conseil ;

Monsieur **Jean MESSIHA**, administrateur civil hors classe à la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense ;

Monsieur **Abdellah MEZZIOUANE**, secrétaire général des Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) de Paris et d'Ile-de-France ;

Monsieur **Guillaume NAIGEON**, directeur général adjoint de l'entreprise Systran [*service de traduction en ligne*] ;

Monsieur **Frédéric PALLU**, directeur-adjoint du pôle économie-entreprises et emploi au ministère de l'Economie et des Finances ;

Monsieur **François PETIT-JEAN**, président de *Private Equity*, chez BNP-Paribas ;

Monsieur **Ludovic PROVOST**, directeur du développement des achats de La Poste ;

Monsieur **Arnaud ROUSSEAU**, courtier maritime associé dans l'entreprise Barry Rogliano Salles Courtage Maritime ;

Monsieur **Pierre SIAMER**, associé gérant de la société Logion France ;

Monsieur **Bertrand VALEYRE**, analyste expert senior au ministère de la Défense ;

Monsieur **Nour Edine ZANOUDA**, associé dans le cabinet d'audit et de conseil Ernst & Young associés ;

### **Je passe maintenant à la partie militaire**

Bienvenue aux Colonels de l'armée de terre

**Nicolas CASANOVA**

**Patrick COLLET**

**Pascal FACON**

**Yann GRAVETHE**

**Gilles JARON**

**Christian JOUSLIN de NORAY**

**Thierry LASSERRE**

**Benoît PARIS**

**Yann POINCIGNON**

**Vincent PONS**

Service du commissariat des armées

Commissaire colonel **Olivier MARCOTTE**

Commissaire en chef de 1<sup>ère</sup> classe **Alexis WILLER**

Aux Capitaines de vaisseau

**Patrick AUGIER**

**Xavier BAUDOARD**

**François MOREAU**  
**Jean-Matthieu REY**  
**Marc VERAN**  
**Patrick ZIMMERMANN**

Aux Colonels (Air)  
**Eric AUTELLET**  
**Eric CHARPENTIER**  
**Stéphane DUPONT**  
**Laurent LHERBETTE**  
**Christophe PAGES** [*prononcer Pagesse*]

Bienvenue à nos amis de la maréchaussée,  
les Colonels de la gendarmerie nationale  
**Arnaud BROWAEYS**  
**Lionel LAVERGNE**

Pour la Direction générale de l'armement (DGA)  
Bienvenu à l'Ingénieur en chef de l'armement  
**Claude CHENUIL**

Bienvenu enfin au Contrôleur des armées  
**Dominique BONNET**

## **Aurais-je oublié quelqu'un ? Non,...**

Alors une nouvelle fois, bienvenue à vous tous, mesdames et messieurs les auditeurs, à l'Ecole militaire, avec une mention toute particulière pour nos camarades étrangers. Ma prononciation est certainement perfectible et des précisions auraient méritées d'être faites.

Vous avez pu constater, au cours de ce qui n'était pas un appel, mais une rapide présentation, toute la richesse et la diversité de vos origines professionnelles.

Pour vous, auditeurs, cette journée constitue le point de départ d'un cycle de plusieurs mois que vous allez passer ensemble à vous former, à échanger et à débattre.

C'est pour le directeur de l'IHEDN que je suis tout à la fois un réel plaisir et un grand honneur d'accueillir cette 65<sup>ème</sup> session nationale « politique de défense ».

Je voudrais vous parler tout d'abord de l'IHEDN cette maison dans laquelle vous faites aujourd'hui vos premiers pas; ensuite bien sûr vous entretenir de cette session, votre session, la 65<sup>ème</sup> session « Politique de défense » que vous allez vous approprier ; et enfin vous parler de vous, ou plus exactement de ce que j'attends de vous, les auditeurs.

### **1. Quel est cet Institut dans lequel vous entrez aujourd'hui ?**

- Ses missions sont triple: former, sensibiliser, rayonner

Comme vous le savez certainement, « *L'Institut a pour mission de développer l'esprit de défense et de sensibiliser aux questions internationales* ». Ses champs disciplinaires ont trait aux questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense, domaines pour lesquels l'Institut joue un rôle soit en matière « *d'approfondissement* », soit en matière de « *promotion et de diffusion* ».

Pour réaliser l'ensemble de ces missions de formation, de sensibilisation, de rayonnement, nous organisons deux sessions nationales, la vôtre, la 65<sup>ème</sup> session nationale nommée « Politique de défense » et la 49<sup>ème</sup> session nationale intitulée « Armement et économie de défense » et qui a effectué sa rentrée la semaine dernière. Mais nous organisons aussi des sessions régionales, des sessions internationales ainsi que des séminaires, stages et formations *ad hoc*, en France comme à l'étranger. En 2011, l'ensemble des actions de formation, de sensibilisation et autres activités de rayonnement de l'Institut ont concerné environ 10 000 auditeurs et participants. Vous êtes une centaine, vos camarades de la 49<sup>ème</sup> session nationale « Armement et économie de défense » une cinquantaine. Pour manœuvrer la maison IHEDN, le directeur que je suis serait bien impuissant sans une équipe totalement dévouée à la bonne marche de cet Institut. Permettez-moi de vous la présenter.

➤ L'équipe de l'IHEDN

Globalement, c'est une centaine de personnes. Parmi celles-ci, certaines exercent des responsabilités particulières et vous seront rapidement familières.

Je voudrais notamment citer :

- Le préfet **Patrice MOLLE**, qui n'a pas pu être là ce matin, directeur adjoint, qui exerce notamment la tutelle des activités « Politique de défense », c'est aussi symboliquement le représentant de l'État dans sa dimension civile ;
- L'ingénieur général de l'armement **Robert RANQUET**, directeur adjoint, en charge de la tutelle des activités « Armement et économie de défense » et de la stratégie de l'Institut, est aussi notre point d'entrée dans le secteur économique et le domaine de l'armement ;
- L'ambassadeur **Joël de ZORZI**, directeur-adjoint, conseiller diplomatique de l'Institut et directeur des « Activités internationales ». À l'heure de la mondialisation, il est un acteur majeur de l'évolution de l'Institut, dans l'espace européen mais aussi bien sûr à l'échelle de la planète ;
- Le professeur **Michel FOUCHER**, chef du département de la formation des études et de la recherche. C'est notamment lui qui détermine les grandes orientations pédagogiques des sessions et des stages de l'IHEDN ;
- Si la guerre a changé de visage, et c'est une constante depuis la nuit des temps, l'argent demeure le nerf de la guerre. Je vous présente donc un homme très important, moins visible, mais déterminant, Monsieur **Francis BÉARD**, grand argentier de l'Institut en tant que directeur de l'administration générale et Secrétaire général par intérim;
- enfin le grand organisateur de votre session, si je puis m'exprimer ainsi le contre-amiral (2S) **Bruno SARRADE**, chef du département « Sessions nationales et régionales » qui avec le

chef du bureau session national Politique de défense, la vôtre donc, le colonel **Philippe PEREIRA**, assisté par le capitaine **Maryse AGIL** et Mademoiselle **Fabienne ADELINET**, vous cornaquera tout au long de cette année.

Bien d'autres acteurs seront à vos côtés pendant ces huit mois, je voudrais citer notamment Madame **Linda THISSE** (52<sup>ème</sup> session nationale), conseillère de l'Institut pour la communication. Je ne saurais non plus oublier **les cadres de comité**, anciens auditeurs, qui vous suivront dans les comités ou pour la mise en place de nouveaux outils pédagogiques. Certains sont parmi nous ce matin. Tous seront heureux de vous accompagner et je les remercie vraiment par avance de vous aider à faire en sorte que cette 65<sup>ème</sup> session soit un succès.

Je tiens enfin à saluer la présence parmi nous ce matin, du Président de l'Union des Associations de l'IHEDN, **Gérard FOHLEN-WEILL** (auditeur de la 51<sup>ème</sup> session nationale) que vous aurez également l'occasion de rencontrer tout au long de l'année et qui vous parlera le moment venu de la vie après l'IH.

➤ Quelques mots sur moi-même, le directeur de l'IHEDN

Ma présence est pour le moins récente. Je suis directeur depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Comme vous venez peut-être de le remarquer, je suis officier de l'armée de terre, de l'arme blindée cavalerie et parachutiste. Une arme et une spécialité qui ne manquent pas de charme.

Deux piliers dans mon parcours : le pilier opérationnel et le pilier politico-militaire et interministériels.

Côté opérationnel, j'ai commandé le 1<sup>er</sup> Régiment de hussard parachutistes, puis la 11<sup>ème</sup> Brigade parachutiste. J'ai également été chef d'état-major du corps de réaction rapide-France à Lille.

Côté politico-militaires et interministériels, je suis breveté de l'école de guerre allemande et je me suis occupé à l'état-major des armées de la coopération militaire franco-allemande. Numéro 2 au bureau Etudes de l'état-major de l'armée de terre, j'ai travaillé sur des sujets passionnants, notamment les problématiques liées à la loi de programmation militaire et les revues de programmes associés (les itérations entre les ressources budgétaires prévues, les programmes en cours et à venir et... les rapports de force entre armées). Les problématiques européennes ne me sont pas étrangères, puisque j'ai aussi été en poste auprès du chef de la représentation militaire française au Comité militaire de l'Union européenne à Bruxelles.

Jusqu'au 31 août dernier, j'étais directeur adjoint de la délégation aux affaires stratégiques.

Enfin, je suis également ancien auditeur du CHEM, et de la 55<sup>ème</sup> session de l'IHEDN. Dix ans déjà.

## **2. Mais parlons maintenant de votre session**

### ➤ Pourquoi une session nationale ?

La mission cardinale de cet Institut est rappelée dans le décret du 23 juin 2009, qui stipule que l'Institut « réunit des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la Nation, des Etats membres de l'Union européenne ou d'autres Etats, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense. » Dans ce but,

l'Institut est chargé d'organiser « *une ou plusieurs sessions nationales générales ou thématiques* ». La vôtre porte sur les questions de « Politique de défense ».

➤ Pourquoi la 65<sup>ème</sup> ?

Pour ceux qui aiment l'histoire, ou pour les puristes, il est nécessaire de faire juste un petit calcul à partir d'un rappel historique : En 1948, l'Institut des hautes études de défense nationale a succédé au Collège des hautes études de défense nationale, fondé par l'amiral Castex en 1936. En conséquence de quoi votre session porte le dossard 65.

➤ La 65<sup>ème</sup> session nationale « Politique de défense » se déroule dans un contexte géopolitique complexe

Des crises multiples modifient notre environnement stratégique et posent de nouveaux enjeux. Des crises et des enjeux qui seront analysés dans un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Mais je vais y revenir plus tard, car cet exercice, le Livre blanc est une chance exceptionnelle pour votre session, car vous allez vivre une séquence complète d'élaboration d'une nouvelle Loi de programmation, puis de Loi de finance.

Regardons ensemble le contexte et constatons :

- Premier élément : l'explosion du cadre géostratégique habituel caractérisée par l'absence désormais de menaces physiques aux frontières françaises mais dans le même temps l'absence de frontières aux menaces entretenant un sentiment diffus d'insécurité chez nos concitoyens. Notons au passage que cette conception de l'absence de menaces aux frontières n'est pas partagée par tous nos amis européens, la relation avec la Russie

demeurant pour nombre de nos amis est-européens un sujet d'inquiétude.

- Deuxième élément : le changement de repères que représente l'aventure européenne. Les transferts de souveraineté impactent à l'évidence l'Etat nation qui rappelez-vous il y a quelques années encore apparaissaient comme la survivance d'un passé révolu. Cette aventure européenne n'a pas débouché sur un cadre clair auquel nos concitoyens peuvent se raccrocher. La crise aidant, l'incapacité pour l'Union Européenne d'apporter une réponse compréhensible au commun des mortels (marketing/com UE), des voix comme celle de Régis Debray qui s'élèvent faisant l'éloge des frontières, reconnaissons le, les repères manquent. Ajoutons les interrogations sur la pérennité de l'Euro et nous avons un sujet d'inquiétude majeure.
- La dissuasion nucléaire, elle aussi, fait l'objet d'interrogations quant à sa légitimité alors qu'elle est la clef de voute du système de défense français. La Défense anti-missile balistique devant, dans l'esprit de certains de nos partenaires, remplacer notre dissuasion et non être en complément de celle-ci.
- Quelle évolution pour l'OTAN ? Quelles missions futures pour cette Alliance militaire après l'Afghanistan ? Sommes-nous, par le biais de notre réintégration complète dans l'OTAN, dans un effet de levier pour la France ou dans une prison stratégique ? L'OTAN, agence de sécurité, à qui nous déléguons notre sécurité au prix d'un chèque annuel par le biais notamment de financements communs ou alliance de nations qui assument collectivement la responsabilité de leur défense. Sommes-nous dans une agence de normalisation bienvenue favorisant l'interopérabilité par le biais de normes communes ou dans une

agence de *procurement* au profit de l'industrie américaine par le biais de la *smart defense* ? Ces questions sont volontairement provocantes, vous l'avez compris, elles n'ont d'autres buts que de provoquer le débat et la réflexion sur l'avenir de cette Alliance à qui nous devons aussi soixante ans de paix

Vous savez que l'ancien ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine a été chargé d'une mission d'évaluation de notre réintégration pleine et entière dans l'Alliance. Vous serez aux avant postes au moment de la remise de ce rapport.

- Quittons maintenant les problématiques des Alliances et des organisations internationales. (J'aurais pu évoquer aussi l'importance de l'ONU), pour évoquer un autre phénomène, qui nous touche nous, les militaires : celui du retour de la guerre depuis 1995 et le conflit dans les Balkans. Quand vous discuterez avec les jeunes officiers dans vos visites d'unités, vous serez étonnés de leurs expériences opérationnelles en raison de la fréquence de ces opérations sur les quinze dernières années. Ces opérations ont été l'occasion d'une adaptation technologique accélérée et d'un rééquipement important pour nos forces armées afin de faire face à cet ennemi généralement asymétrique. C'est à dire ni de même nature, ni de même puissance que les forces que nous déployons. Si cela change par rapport à la représentation, l'image que nous avons de la guerre, les conflits asymétriques sont vieux comme le monde, seuls les moyens diffèrent.
- J'aurais pu aussi vous parler du problème majeur de la judiciarisation des opérations, véritable épée de Damoclès pour le chef militaire qui facteur d'inhibition et quand la troupe hésite, ce n'est jamais bon. Mais je réserve ce sujet à nos discussions avec nos camarades de l'INHESJ.

- Je voudrais évoquer un dernier sujet qui me semble au cœur de nos réflexions au sein de notre institut car il met en relief un décalage nouveau entre le monde militaire et la société civile. Celui de la relation à la mort et c'est aussi lié à ce retour de la guerre. En effet le métier des armes a pour corollaire l'acceptation de la mort et des blessures. Mais surtout il possède le privilège exorbitant d'autoriser les militaires à tuer au nom de la Nation. C'est bien ce qui se passe quand la section d'infanterie prend d'assaut un point tenu par l'ennemi, quand l'aviateur lâche sa bombe sur un blindé ou quand le canon de marine prend à partie un réduit ennemi sur la côte. Mettons cela en perspective par rapport à la perception de la mort dans la société civile et nous pouvons apprécier le décalage.

Après ce balayage non exhaustif, revenons à la problématique du Livre Blanc.

Aujourd'hui, c'est devenu une évidence, la seule certitude est celle de l'imprévisibilité : 1989, chute du mur ; 2001, le 11 septembre ; 2008, la crise financière ; 2010, les « printemps arabes », les surprises stratégiques de toute nature se sont succédées. Quelle sera la prochaine ? Je vous rappelle que la première surprise stratégique de 2008 a été la crise financière qui n'avait pas été envisagée par le Livre blanc de l'époque, ce qui invite à l'humilité.

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis 2008, un nouveau Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale a été mis en chantier cet été. Je pense que c'est une chance. La délégation aux affaires stratégiques a été fortement impliquée depuis le début pour la contribution en matière de défense. Je pourrai donc y revenir ultérieurement. Préparé dans un laps de temps très contraint - ses travaux seront achevés à la fin de l'année - pour ouvrir la voie à une

nouvelle loi de programmation, puis au projet de loi de finance 2014. Le tempo est donc élevé.

➤ Votre session est inscrite sous le thème de l’Afrique

Cette année, le thème d’études qui vous est proposé, thème volontairement commun aux deux sessions nationales, la vôtre et la session « Armement et économie de défense » est : « **Le continent africain entre enjeux de développement, défis de sécurité et intérêts français et européens** ». Le professeur Michel Foucher développera devant vous ce thème demain matin.

Le président de la République, déclarait devant la conférence de ambassadeurs le 27 août dernier que « *Notre vision de l’Afrique doit refléter ce qu’elle est aujourd’hui, c’est-à-dire un continent en forte croissance et qui le sait et qui ne supporte plus le discours larmoyant à son endroit* ». Les croissances économique et démographique du continent africain dessinent un mouvement durable d’émergence et d’entrée dans le jeu global. Le continent pourrait avoir en 2050 le PIB actuel de la Chine. Cette transformation va de pair avec une augmentation des défis de sécurité et de gouvernance. De nouveaux acteurs (Brésil, Chine, Inde, pays du Golfe) y interviennent et influent sur les scénarios d’avenir. Les flux internes et Sud-Sud se développent. Ces facteurs concourent à réévaluer l’importance stratégique du continent.

La France garde une capacité de présence et d’influence et entend la faire prospérer en la modernisant. Notre pays investit et forme ; il révisé tous ses accords de défense dans le sens d’une prise en charge de leur stabilité par les Africains eux-mêmes ; il encourage pour cette raison l’intégration régionale et continentale. Comment mieux répondre aux attentes de sécurité et de développement du continent

tout en étant utile à la France ? Comment mobiliser le levier européen ?

Autant de questions et bien d'autres auquel il vous faudra répondre au cours de cette année.

### **3. Enfin, et ce sera mon dernier point, ce que j'attends de vous, vous les auditeurs**

Comme je le disais la semaine dernière aux auditeurs de la 49<sup>ème</sup> session nationale « Armement et économie de défense », durant cette année, j'attends de vous quatre choses : de **l'ouverture d'esprit**, le sens des **responsabilités**, de **la modestie** mais aussi de la **discrétion**.

#### ➤ Ouverture d'esprit et curiosité

Cette indispensable alchimie entre civils et militaires, entre acteurs du monde économique et de la fonction publique, il vous appartient, et à vous seuls, de la faire fonctionner, en gardant votre esprit ouvert, ouvert comme un parachute. Vous me permettrez cette image de Sir Thomas Robert, mort en 1930, un distillateur de whisky écossais qui estimait que « *les esprits sont comme les parachutes, ils fonctionnent mieux quand ils sont ouverts* ». Le parachutiste, que je suis, tient à préciser qu'il s'agit bien entendu d'un parachute ascensionnel. Une pratique dont je peux témoigner.

Plus sérieusement, vous allez au cours de cette année, vous, auditeurs de la 65<sup>ème</sup> session « politique de défense » bénéficier de conférences, de visites et de travaux de comité communs avec les auditeurs de la 49<sup>ème</sup> session « armement et économie de défense », afin de croiser vos expertises autour de thèmes d'intérêts communs et afin de vous enrichir plus encore. De même des conférences communes, des

travaux communs seront organisés avec les auditeurs de l'Institut national des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ), qui forme le pôle « sécurité - justice » voulu par la Livre Blanc. Un séminaire de rentrée, le 5 octobre prochain, rassemblera les 300 auditeurs des deux Instituts intéressant la défense et la sécurité, l'IHEDN et l'INHESJ, en présence de hautes autorités de l'Etat.

➤ Sens de la responsabilité

Aujourd'hui plus encore qu'hier, l'efficacité de l'appareil de défense tout comme la légitimité des efforts qui lui sont consentis repose sur l'adhésion de la Nation. Nous devons, les uns et les autres, expliquer à nos concitoyens le sens de la politique de défense, de la stratégie de sécurité nationale. Et pour cela, il nous faut bien connaître ces sujets complexes. Rendre simple ce qui peut apparaître complexe. Vous serez demain, et vous êtes déjà, des acteurs de la nécessaire « *prise de conscience collective des enjeux de défense et de sécurité* ».

➤ Modestie

« *Sois modeste, c'est le genre d'orgueil qui déplaît le moins* », disait Jules Renard. Le travail en comité que nous pratiquons dans ces murs vous conduira à exercer cette vertu, et peut être la mettra-t-elle légèrement à l'épreuve. L'apprentissage y sera permanent et la réflexion devra se confronter aux observations, voire aux critiques de vos pairs. Pour cela vous serez également aidés par les cadres de comité, anciens auditeurs, qui vous suivront jusqu'au mois de décembre.

➤ Discrétion

Pour terminer, je vous demande de faire preuve de **discrétion**. Je vous demande d'appliquer la règle de l'IHEDN. De nombreux conférenciers parmi lesquels les plus hautes autorités civiles et militaires, vont intervenir devant vous, répondre à vos questions, participer à vos débats. Leur analyse, leur réponse, les échanges qui se

dérouleront à l'Institut ne doivent pas quitter l'enceinte de l'Ecole militaire. Le respect de cette règle est la garantie d'un échange fructueux, qui sorte de la « Doxa » et de la langue de bois. Vos interlocuteurs s'exprimeront avec une liberté de ton d'autant plus grande qu'ils ont la certitude qu'ils s'adressent uniquement à des auditeurs de l'IHEDN. Alors de grâce, à tous les « accrocs » des tweet, blogs, et autres SMS, merci de pratiquer une certaine abstinence.

Mesdames et messieurs les auditeurs, vous avez été sélectionnés selon des critères qui permettront de réaliser un brassage fécond. Une session de l'IHEDN, c'est avant tout un lieu de rencontre d'hommes et de femmes, de jeunes et de moins jeunes, de français et d'étrangers, de Parisiens et de provinciaux, de civils et de militaires, de responsables des secteurs public et privé, de gendarmes, policiers et avocats.... Tous unis par l'intérêt qu'ils portent aux questions de défense, de sécurité nationale.

Vous serez les acteurs de votre session,

- de ces journées passées à l'Institut,
- de ces missions d'études,
- de vos travaux de comité.

Sans vous, rien ne pourra se faire. Après cette sélection sévère que vous avez emportée, vous devrez accepter un engagement personnel qui se traduira par :

- des sacrifices en temps, nous mesurons les contraintes auxquelles nombre de vous seront confrontés,
- des investissements intellectuels supplémentaires,
- une présence assidue au sein de votre session.

Cette 65<sup>ème</sup> session nationale, je vous souhaite qu'elle soit la meilleure : ce défi, vous seul pouvez le relever. Il vous appartient dès à présent d'en faire, à défaut de la meilleure, la vôtre !

Mesdames et messieurs, je souhaite que cette année soit riche, structurante et bénéfique à toutes et à tous, qu'elle soit en un mot une traduction concrète de votre engagement au service de la Cité.

**Je déclare donc officiellement ouverte la 65<sup>ème</sup> Session nationale  
« politique de Défense.**